



PROCESSUS D'ANALYSE DES DEMANDES EN ACCOMPAGNEMENT ET À LA PARTICIPATION DES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Étape 1 : Inscription

Le parent qui désire inscrire un enfant ayant des besoins particuliers au Camp LRC en Folies ! doit compléter un formulaire exhaustif sur les besoins de son enfant aux fins d'analyse. Il est préférable de ne pas procéder à l'inscription de l'enfant avant de recevoir la proposition d'accommodements raisonnables.

Étape 2 : Analyse

Lorsque le formulaire est dûment complété, la direction de l'organisme analyse les demandes pour s'assurer que l'encadrement et les équipements nécessaires à l'intégration de l'enfant sont possibles. Pour bien procéder, la direction se base sur la mission du camp LRC en Folies! Nous nous assurons de respecter le fonctionnement du camp, la sécurité d'autrui et le personnel en place.

Lors de l'analyse, la direction identifiera les besoins et travaillera de concert avec les intervenants du milieu pour le choix des accommodements possibles. Avec la collaboration des parents, une rencontre de travail sur la recherche de solution conjointe est possible.

Étape 3 : Décision

La direction confirmera la décision de l'analyse par lettre au parent concernant les demandes d'accommodements raisonnables avec les différentes propositions. Une rencontre peut être organisée pour discuter des propositions au besoin.

En cas de refus, nous décrirons par écrit la présence des contraintes excessives qui ne peuvent être prises par le camp de jour. Nous proposerons des pistes de solutions aux parents.

Étape 4: Le personnel accompagnateur

Processus d'embauche

Le camp LRC en folies embauche des moniteurs accompagnateurs afin de soutenir les enfants handicapés dans leur intégration aux groupes. Lors du processus d'embauche, nous nous assurons que les candidats soient âgés de 16 ans et plus. Nous tenons compte de l'expérience des candidats en priorisant les personnes détenant des compétences reliées au poste. Nous prenons également en considération l'intérêt pour la clientèle cible ainsi que la compréhension des différents défis possibles pour un enfant handicapé dans un camp.

Le jumelage entre les enfants et les accompagnateurs est bien réfléchi. Il se fait en fonction de l'expérience des accompagnateurs conjuguée aux forces ainsi qu'au potentiel de développement et d'intégration de l'enfant à défis particulier, les jeunes sont regroupés par affinités (groupe d'âge, intérêts communs, profils compatibles).

Formation

Tout le personnel (animateurs, accompagnateurs, intervenants et coordonnateurs) reçoit des formations sur les jeunes à défis particuliers. Ils auront accès à des outils facilitateurs et sensoriels. Le personnel a accès aux fiches des jeunes à leur charge.

Étape 5

Expérience inclusive

L'accompagnateur travaille en étroite collaboration avec l'animateur de son groupe. Ensemble, ils organisent des jeux. Ainsi, les besoins particuliers des enfants sont toujours pris en considération lors de la création des activités hebdomadaires et des sorties dans la mesure du possible. Cela assure la participation du jeune à un défi particulier dans les activités du camp de jour.

Participation au camp

Durant les activités du camp, l'organisme contactera le parent si nous devons réviser les accommodements prévus ou si de nouveaux éléments au sujet de l'enfant requiert une nouvelle analyse du dossier.

Toute décision sera rendue par écrit et acheminée aux parents par courriel.

Étape 6

Lorsque la réponse est positive et la proposition a été acceptée par le parent, il sera possible de procéder à l'inscription du jeune aux activités du camp de jour.

Un entretien pourra être planifié avec le personnel du camp au besoin pour l'intégration du jeune.